

NOTE SUR LE PROCESSUS DE CONCERTATION « DEMAIN LE LOIR » DANS LE CADRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LOIR

Depuis 2015, la Communauté de communes du Loir est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

L'élaboration de ce document d'urbanisme s'inscrit dans une volonté politique forte d'assurer une adhésion la plus large possible au projet et de vouloir construire une vision future pour le territoire avec :

- avec les communes membres, leurs maires et leurs élus ;
- avec les acteurs locaux et les habitants.

Cette volonté s'exprime par la définition d'un processus de concertation : le projet demain le Loir.

Le projet « Demain le Loir » va regrouper et coordonner toutes les actions et méthodes de concertation qui vont être engagées tout au long de l'élaboration du PLUi avec pour objectifs :

- d'assurer l'alimentation et l'enrichissement de la réflexion ;
- de permettre le recueil des observations et des propositions de la population et des acteurs locaux;
- de partager les perceptions de chacun sur notre territoire;
- de dessiner ensemble (élus ; habitants ; acteurs locaux) le territoire du Loir demain.

Pour mener à bien ce projet, la Communauté de communes du Loir travaille avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA), l''Atelier Transmedia & l'agence FAU (Fouquet Architecture, Urbanisme) et IDEA RECHERCHE.

Le projet « Demain le Loir » s'appuie notamment sur :

- la mise en place d'une Plateforme numérique (FAU/Transmedia) : Cet outil numérique de contributions, dédié au projet, doit remplir quatre fonctions :
 - Informer : la plateforme porte à la connaissance des données existantes
 - Participer : la plateforme est contributive. On peut y recueillir des points de vue, des propositions, des souhaits, des attentes citoyennes...
 - Raconter : les citoyens sont amenés à déposer des récits et des données. Ils coconstruisent un récit territorial : données témoignant d'attachements, images de lieux importants, vidéos, notes, dessins, récits...
 - Découvrir le territoire autrement au travers du regard de l'autre...



• La plateforme s'adapte aux divers supports numériques. Il permet de récolter les informations des contributeurs qui utilisent des tablettes et des mobiles.

L'animation de la plateforme et le rôle de modération sont assurés par le chargé de mission PLUi de la Communauté de communes du Loir. Ceci supposant une compétence de « community manager », une formation a été dispensée.

Plateforme demain le loir: http://demain-le-loir.platform-n.fr/

- Un réseau « d'ambassadeurs de la concertation » qui va faire vivre la démarche de concertation à l'échelle de chaque commune :
 - Par la promotion de la plateforme numérique et la sollicitation de contenus auprès d'acteurs locaux et de citoyens (travaux avec écoles, associations, maisons de retraites, collectifs d'acteurs...)
 - En développant des initiatives participatives à l'échelle communal ou intercommunal : les « marches du Loir » ; réunions publiques ; rencontre d'acteurs locaux . . .

Une formation sur l'utilisation de la plateforme et sur la construction de démarche participative a été dispensée aux ambassadeurs afin de les accompagner dans leurs missions.

- Les Marches du Loir: Le 23 avril 2016, 12 balades simultanées ont été organisées pour mettre en synergie élus et habitants sur le terrain et alimenter la réflexion sur le projet de PLUi Chaque habitant a été invité à rejoindre un groupe d'élus communaux afin de cheminer dans sa commune. Ces 12 marches avaient pour objectif de réfléchir, avec les habitants, à leur cadre de vie d'aujourd'hui et de demain: point de vue à préserver; pertinence d'un équipement futur; proposition d'aménagement...
 - A l'issue de ces 12 marches, chacun était invité à se retrouver pour un temps de restitution et de convivialité sur un lieu emblématique du territoire : le lac de Malagué.
- Une vingtaine d'interviews vidéos d'acteurs locaux sur le regard qu'ils portent sur le territoire (entreprises; associations; personnes ressources..): mise en ligne sur la page Facebook de la Communauté de communes et sur la plateforme numérique « demain le Loir »: http://demain-le-loir.platform-n.fr/thematiques/vivre-travailler-campagne
- **Projets à venir**: 2 temps intitulés « territoire en débat » : retours sur les contributions des habitants et acteurs locaux; les axes du projet...

Pour susciter l'intérêt, la curiosité et l'envie de participer au projet, la Communauté de communes du Loir travaille avec un illustrateur du territoire (Stéphane LEGRAND) sur une série de cartes postales volontairement « décalée » à destination de la population. A chaque grande étape du projet, une nouvelle carte postale est éditée pour inviter chacun à se rendre sur la plateforme numérique « Demain le Loir ».

A ce jour, ce sont déjà plus de 300 contributions qui ont été collectées et qui permettent de construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pierre angulaire du projet de PLUi.

En dernier lieu, Il doit être souligné le rapport étroit entre les échelles communale et intercommunale :

- des séminaires PLUi à l'adresse de l'ensemble des élus municipaux. Ils se déroulent sur l'ensemble du territoire, aux moments clés du projet dans des lieux emblématiques. Le déroulement et la méthode d'organisation doivent permettre l'expression de tous les élus: travail en groupes restreints; restitutions collectives; tables thématiques...
- une commission PLUi ou la représentation de chaque commune est assurée par des élus référents, traits d'union entre les réflexions communales et intercommunales
- mise en place du réseau des « ambassadeurs de la concertation »